

## RÉSUMÉS

Fabrice d'ALMEIDA, *Introduction. Pour une chronologie de l'éloquence démocratique*, p. 1-14.

L'histoire de l'éloquence n'en est qu'à ses débuts, tant elle a été dispersée dans l'historiographie, oscillant entre problématiques linguistiques, biographiques et prosopographiques. Cette première recherche collective a pour but de montrer non seulement l'existence d'un terrain qui révèle les changements en profondeur du statut de la politique dans les sociétés française et italienne, mais encore les logiques internes qui expliquent l'évolution des prises de paroles en public. Se dessine ainsi une chronologie particulière du long vingtième siècle, où les pratiques verbales parlementaires se confrontent aux discours démocratiques hors des Chambres.

Bernard SÈVE, *Prologue. Une notion aujourd'hui instable : la rhétorique entre éloquence et argumentation*, p. 15-22.

Le concept de rhétorique recouvre un vaste champ, allant de l'argumentation (rationnelle mais non contraignante) à l'éloquence (jusque dans ses formes manipulatrices). Ce concept, qui semble courir d'un extrême à l'autre, est donc foncièrement instable. Ses deux pôles, convaincre et persuader, ne sont cependant pas extérieurs l'un à l'autre, comme le montre l'examen de *topoi* classiques de la pensée réactionnaire (par exemple certains usages du concept d'effet pervers). L'unité du concept de rhétorique est à chercher dans la notion de croyance; argumentative ou non, la rhétorique vise à intensifier, affaiblir ou transformer des croyances.

On peut alors s'étonner que le renouveau des études rhétoriques depuis une cinquantaine d'années ait en général négligé la rhétorique proprement politique : les transformations de la parole politique et des lieux et instances du débat public expliquent en partie ce relatif désintérêt des théoriciens de la rhétorique pour l'éloquence politique.

Jean-Marc GUISLIN, *Techniques rhétoriques des parlementaires français au début de la III<sup>e</sup> République*, p. 24-40.

À l'ère du parlementarisme triomphant et donc de l'éloquence politique, quelques techniques rhétoriques utilisées par les représentants peuvent être déga-

gées à partir d'un échantillon réduit. Grâce à une claire structuration du discours, conforme aux enseignements d'Aristote et de Cicéron, ces élus cherchent à faire (ré)agir leurs collègues qui assistent parfois à de véritables joutes oratoires (*disputatio*). Ils recourent aussi volontiers aux divers procédés de séduction-persuasion tels que l'enjolivement (tropes) ou l'ironie et en soignant particulièrement leurs introductions et conclusions. Pour crédibiliser leurs propos, ils se réfèrent à des autorités reconnues par leur auditoire avec lequel ils partagent le même fond culturel (judéo-chrétien et classique) et souvent l'attachement aux mêmes valeurs fondamentales (modération, ordre, patriotisme) révélés par certains mots ou formules.

Nicolas ROUSSELLIER, *La diffusion de l'éloquence en France sous la III<sup>e</sup> République*, p. 41-46.

L'art et la pratique de l'éloquence politique en France ont connu un âge d'or sous la III<sup>e</sup> République. L'éloquence fut d'abord une arme essentielle des joutes parlementaires; non pas un simple ornement rhétorique mais le moyen de critiquer et de conquérir le pouvoir gouvernemental. La liberté de vote au sein des deux assemblées, Chambre et Sénat, explique en bonne partie l'efficacité et la nécessité même de l'éloquence. La diffusion d'une telle pratique ne s'est pas limitée aux seuls sommets de l'État. Elle concerne aussi l'ensemble des assemblées locales et les formes les plus quotidiennes de l'activité politique (les campagnes électorales, les nombreuses réunions publiques etc.). Enfin, si la question de la participation réelle des citoyens aux formes de l'éloquence reste ouverte (l'éloquence art des notables ou forme plus partagée de démocratie?), il semble bien que certaines des pratiques en vogue à l'âge de l'éloquence (les réunions publiques, les conférences populaires etc.) parvenaient à une plus large socialisation politique de la population que les grands partis et idéologies dites de masse pour la période suivante.

Catherine BRICE, *Les orateurs «organiques» et la constitution d'une identité italienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 47-63.

Les orateurs «organiques», c'est-à-dire ceux qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, défendaient l'Italie libérale et l'institution monarchique, n'ont paradoxalement pas beaucoup intéressé les historiens. Pourtant, leur production est considérable : discours, opuscules imprimés, poésies, inscriptions aussi. L'origine de cette marée discursive est extrêmement variée : ministres et hommes politiques, bien sûr, mais aussi maires, instituteurs, universitaires, médecins, avocats, érudits locaux, prêtres parfois, c'est toute la classe dirigeante qui prend la parole et, souvent, publie dans les journaux ou dans des recueils sa contribution au deuil national qui suivit la mort du premier roi d'Italie, Victor-Emmanuel II, en 1878. Or, si l'on examine de près cette production, on ne peut qu'être frappé, huit ans après l'achèvement de l'unité, par l'homogénéité et la cohérence des discours tenus. Le

développement des journaux alliées aux lectures orales ont permis, assez rapidement, la constitution d'un discours sur la monarchie commun à un pan important de la population, soit à l'opinion publique. C'est là un des éléments d'une identité nationale italienne en devenir.

Pierre-Eugène MULLER, *L'éloquence de Jaurès et la lexicométrie*, p. 65-78.

L'éloquence de Jaurès a été abondamment soulignée par les témoignages de ses contemporains qui se réfèrent généralement aux critères de la rhétorique traditionnelle. La lexicométrie permet de cerner un peu plus précisément les éléments linguistiques qui sont mis en œuvre aussi bien dans ses discours que dans ses productions écrites. Les plus remarquables sont l'usage de la répétition, l'emploi d'un vocabulaire subjectif, le recours aux images, l'importance des citations et la présence d'un système temporel qui allie la célébration du passé et l'exaltation du futur.

Mauro MORETTI, *L'éloquence libérale. Théories et pratiques d'un art caméral dans l'Italie de la Belle Époque*, p. 79-100.

L'auteur examine quelques aspects de l'éloquence parlementaire en Italie entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment à travers le jugement des contemporains et des historiens. Il insiste sur la nécessité de lier l'analyse de l'éloquence politique au cadre plus vaste et plus varié de la « parole publique », assez répandue à cette époque. Dans ce but, sont pris en considération, parallèlement à la documentation politique au sens strict, quelques œuvres de portée plus générale – traité de rhétorique, manuel d'orateur mais aussi « l'oratoire physiopsychologique » – qui permettent ainsi d'établir une base d'étude sur les caractères, la faiblesse et finalement le déclin de l'éloquence parlementaire en Italie.

Alceo ROSA, *Le patriotisme dans le verbe*, p. 101-117.

À la veille de la Première Guerre mondiale, l'éloquence italienne est encore fortement marquée par le modèle littéraire de Carducci dont la principale caractéristique est de vouloir diffuser, par la parole, un propos rationnel. Pour un homme comme Bissolatti, cette qualité oratoire est encore primordiale lors de la campagne pour l'entrée en guerre de 1915. Il apparaît pourtant dépassé par la nouvelle éloquence de Gabriele d'Annunzio et de ses proches qui prônent une parole symbolique et dynamique permettant l'usage de métaphores corporelles inédites et des comportements séducteurs sans lien avec la raison. Ces deux modèles se sont longtemps rencontrés en terre socialiste. L'éloquence fasciste, en revanche, s'est développée à partir du modèle hérité de d'Annunzio car, dès le « mai radieux », Benito Mussolini en avait saisi la puissance.

Annette BECKER, *1914-1918, le discours de guerre du monde religieux en France*, p. 119-127.

Au cœur de la Grande Guerre, il y eut prise de parole, celle d'hommes habitués jusque-là à prêcher dans leurs églises, dans leurs temples, dans leurs synagogues. C'est là qu'ils dispensaient un verbe, qui sans être directement celui de Dieu, était censé l'offrir et l'interpréter. Leur lecture de la guerre n'amène-t-elle pas le conflit politique au cœur du religieux? On verra comment la parole religieuse a participé de la culture de guerre à la française, bien plus, comment elle l'a nourrie et quelquefois enfantée. Comment vivre en mourant, comment parler au moment où il faudrait se taire, c'est la double gageure de la prédication de guerre, où la rhétorique doit compenser et la violence et le silence de la mort. Comment la parole des hommes d'églises se met-elle au service de la violence collective, avant de se placer au service de la mort et du deuil, entre destin des individus et destin de la nation?

Gilles LE BÉGUEC, *L'éloquence française entre juridique et politique (1920-1945)*, p. 131-142.

Contrairement à ce qui a été dit souvent, il n'existe pas de modèle d'éloquence propre aux avocats présents sur la scène politique. En revanche, le XIX<sup>e</sup> siècle a été celui de la mise en place d'un système, très perfectionné, d'apprentissage de la parole publique. Ce système reposait sur deux piliers : les conférences dites du stage et leurs annexes, les conférences d'éloquence parlementaire. Le système atteint son apogée au tournant du siècle et fait les belles heures de la République des avocats.

Ce réseau d'institutions pédagogiques manifeste quelques signes d'usure durant la période de l'entre-deux-guerres. Ces années sont celles du développement ou de l'apparition de nouveaux lieux de formation : conférence d'étudiants catholiques, «cours d'orateurs» des organisations politiques, «tribunes libres», etc. La diversification ainsi apparue peut être considérée comme une tentative de satisfaire de nouveaux besoins et de s'adapter aux nouvelles logiques de la confrontation oratoire.

Il reste que les changements n'ont pas été le produit d'une véritable rupture avec les institutions et les méthodes de la période précédente. Il reste aussi que les avocats – les jeunes avocats, tout spécialement – ont souvent joué un rôle décisif dans l'exploration des nouveaux chemins.

Gaetano QUAGLIARIELLO, *L'émigration politique prend la parole : Gaetano Salvemini, conférencier antifasciste*, p. 143-168.

L'évolution de l'analyse historique et politique de Salvemini sur le fascisme est ici pris en compte : de la sous-évaluation initiale du phénomène à la

compréhension de sa dimension européenne. Le choix de l'exil de la part de Salvemini a été déterminé par la conviction que la lutte contre le fascisme aurait eu besoin de temps pour réussir, ne pouvant compter sur un travail préalable d'information et de clarification, travail à réaliser dans des pays ayant un régime libéral-démocratique. Les raisons qui ont poussé Salvemini à choisir les pays anglo-saxons comme lieu privilégié de son action sont mises en évidences ainsi que les différentes stratégies oratoires qu'il a utilisé en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Pour finir, la tactique de propagande mise en place par le régime fasciste pour tenter de contrer l'action culturelle de Salvemini est prise en considération.

Gilles MORIN et Danielle TARTAKOWSKY, *Mise en scène et mise en image de l'éloquence. Les congrès communistes et socialistes : 1936-1946*, p. 169-182.

À partir de 1935, les partis communiste et socialiste commanditent ou réalisent divers films militants à vocation propagandiste; certains donnent à voir leurs congrès respectifs. Un congrès a pour fonction d'affirmer le caractère démocratique de l'organisation concernée en donnant la parole aux représentants désignés par la base, il juge la politique passée du parti, nouvelle les équipes dirigeantes et définit les orientations à venir. Au plan interne, il est l'instance suprême du parti. Pour l'extérieur, il en est aussi la vitrine. L'éloquence des orateurs retient prioritairement l'attention des observateurs, avec les applaudissements qui la sanctionnent, mais la mise en scène et le décor ont aussi leur importance. Les films communistes et socialistes ne mettent cependant pas les congrès en valeur sur le même mode. Trois questions en découlent, ces variations de traitement sont-elles techniques? Ont-elles une signification politique? Gênent-elles la comparaison? Elles sont abordées pour la période, homogène ou presque en termes de culture politique, qui va du Front populaire à l'entrée dans la guerre froide.

Sabine JANSEN, *Le style d'un avocat en politique : Pierre Cot*, p. 183-195.

Jeune savoyard élevé à Grenoble dans un climat de piété, Pierre Cot (1895-1977) enrichit son militantisme précoce à l'ACJF par la pratique du discours et l'étude du droit. Soldat héroïque et brillant juriste, il croit à la nécessaire prééminence du droit dans la reconstruction pacifique du monde après 1918. Au cours de sa formation d'avocat, ses qualités d'orateur lui assurent la distinction des hautes autorités de l'État et lui ouvrent des perspectives de carrière politique à la mesure de ses ambitions. Servis par un timbre et une diction exemplaires, ses discours et ses plaidoiries ont une construction classique très soignée; mais son style se caractérise par la conjonction de la rigueur des démonstrations juridiques et de la vivacité du sens de la dialectique et de la répartie. Il met ses talents au service des causes qu'il croit porteuses de paix comme la SDN, l'antifascisme puis le communisme après la Seconde Guerre mondiale.

Oliver WIEVIORKA, *Rhétorique et grand dessein : l'art oratoire du général de Gaulle (1940-1944)*, p. 197-206.

Au rebours d'une idée reçue, Charles de Gaulle s'est relativement peu exprimé sur les ondes durant les années sombres. Mais ses interventions, malgré leur rareté, ont pesé lourd, popularisant le combat mené dès le 18 juin 1940 et contribuant à légitimer le chef de la France libre. Efficace, l'éloquence gaullienne a également été singulière. Dans le tempo retenu, puisque de Gaulle, délaissant les grands tournants de la guerre, a privilégié les grandes dates du calendrier français, les fêtes nationales notamment. Dans la forme, puisque le général, usant d'un style militaire (appels, ordres du jour...), a, pour contrer Vichy, évité de recourir à un registre moralisateur pour remonter le moral d'une population culpabilisée par le prêche pétaniste. Souhaitant rassembler l'ensemble des Français, de Gaulle s'est surtout abstenu d'attiser les brandons de la guerre civile, évitant de rappeler les torts des forces politiques parfois discréditées par leur comportement. Sa lecture de la guerre, nationale et désidéologisée puisque ramenée au traditionnel conflit franco-allemand n'en contient pas moins une vision politique qui oppose le peuple – sain dans ses profondeurs – à des élites disqualifiées par la défaite de 1940 et le soutien trop souvent apporté à l'État français.

David COLON, *Les conférences d'éloquence : l'exemple de la conférence Olivaint*, p. 209-215.

Les conférences d'éloquences ont, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, contribué à former des générations d'étudiants à l'éloquence. La Conférence Olivaint, fondée par la Compagnie de Jésus, eut l'ambition de former les étudiants à l'art de la parole, considérée comme une arme au service de la foi, et contribua à la formation d'un nombre significatif d'hommes politiques, d'avocats et d'hommes de lettres de la Troisième République. Condamnée pendant la guerre par la hiérarchie jésuite, la Conférence renaît en 1947, et se veut alors un «Centre d'éducation politique indépendant de tout parti». L'apprentissage de l'éloquence, conçue comme l'art de l'expression en public, était toujours au cœur de la formation dispensée à ses membres. Le déclin de la Conférence Olivaint, à partir de la guerre d'Algérie, apparaît lié à la politisation croissante de ses membres, qui font désormais l'apprentissage du militantisme et de la prise de parole en public dans les groupements de jeunes des formations politiques.

Christian DELPORTE, *L'orateur et l'image télévisée. Le laboratoire des années 1950*, p. 217-230.

Familiers de la radio depuis les années 1930, les orateurs politiques découvrent la télévision à la fin des années 1950. Guy Mollet, en 1956, puis de Gaulle, en 1958, sont sans doute les premiers, non seulement à comprendre l'importance du petit écran, mais encore à adapter leur comportement et les formes de leur discours aux contraintes de l'image. Les autres hommes politiques n'ont

guère l'occasion d'en mesurer les difficultés, si ce n'est lors des campagnes officielles qui s'institutionnalisent progressivement à la télévision, à partir de 1956. L'étude des prestations d'une dizaine d'orateurs lors des émissions officielles de la campagne pour le référendum de 1958 révèlent combien, même pour les responsables publics les plus expérimentés, l'image nécessite un solide apprentissage. L'art oratoire doit se plier aux règles nouvelles de la télévision qui, bientôt prééminente dans la diffusion du message politique, va profondément en modifier les lois.

François AUDIGIER, *Les organisations politiques de jeunesse, des écoles d'éloquence? Les cas des JRI et de l'UJP*, p. 231-246.

Sans délaisser les tâches traditionnelles du militantisme, les organisations de jeunesse de la V<sup>e</sup> République ont proposé à leurs adhérents un véritable apprentissage de la parole politique. Durant les années 1960 et au début des années 1970, les cadets giscardiens des Jeunes Républicains Indépendants comme les cadets gaullistes de l'Union des Jeunes pour le Progrès, ont ainsi découvert dans leur formation respectueuse les règles du débat public. Cet enseignement passait autant par des cours théoriques où l'on apprenait à maîtriser les rudiments de la rhétorique que par l'observation quotidienne des aînés et la reproduction mimétique de leurs discours. S'agissait-il pour autant de la vieille éloquence traditionnelle du Parlement? La mode de la communication politique importée des États-Unis au début des années 1960 ainsi que l'essor des nouveaux médias audiovisuels avaient totalement changé la donne. Peut-être plus sensibles que leurs aînés à ces nouvelles tendances, les jeunes gaullistes et surtout les jeunes libéraux allaient s'engager résolument dans cette voie de l'apprentissage d'une parole standardisée, où l'on appliquait un ensemble de recettes de marketing pour séduire un public assimilé à un « client ». L'étude de la riche postérité de ces deux mouvements de jeunes indiquera en tous cas l'efficacité de ces nouvelles techniques rhétoriques de persuasion politique.

Stefano CARETTI, *L'éloquence du président Sandro Pertini, un modèle argumentaire pour chef d'État*, p. 247-262.

Cette étude met en lumière les modalités de la capacité de communication du président Sandro Pertini, à la base de son extraordinaire popularité. Parmi les caractéristiques relevées dans son discours, on signale en particulier le fait que l'histoire personnelle du président fait de lui un modèle de vie au service d'un idéal, un homme que les vicissitudes vécues rapprochent de tout Italien; le recours à une langue simple et claire, les multiples déplacements dans un « wagon électoral », une spontanéité souvent incompatible avec le protocole soulignent ce message. Mais si la prise de parole refuse les rigidités du discours écrit, elle n'en est pas moins soumise à un rigoureux schéma, noté sur fiches par Pertini lui-même, dont la structure rhétorique et le vocabulaire sont ici analysés.

Fabrice d'ALMEIDA, *Postures d'écoute et perceptions de l'éloquence en France et en Italie, des années 1960 aux années 1990*, p. 263-282.

À travers la lecture des débats parlementaires français apparaît une rupture dans la façon de débattre. Les alternances de 1981 et 1986, en effet, sont accompagnées d'un accroissement sans précédent des attitudes polémiques. Ce changement reflète l'émergence d'une culture politique marquée par la médiatisation et qui suppose que les prises de parole soient conformes aux impératifs audiovisuels. La lecture de la presse partisane confirme l'existence d'une césure identique dans l'Italie républicaine. Les comportements des hommes politiques sont ainsi profondément changés par le regard des spectateurs. Ils renoncent aux impératifs de dignité qui longtemps les ont gouvernés.

Frédéric CÉPEDE, *L'éloquence à l'heure de la communication politique : le cas du parti socialiste*, p. 283-301.

La quasi-absence de référence à l'éloquence dans les ouvrages de communication politique témoigne d'une évolution dans le discours à l'heure de la télévision et de l'audiovisuel. Éloquence et nouveaux médias s'excluent-ils? Le mot appartient à un vocabulaire dépassé et ne semble plus qualifier le discours médiatique même si certains communicants manient mieux les outils et imposent une certaine forme d'éloquence. Par l'attention qu'ils ont toujours portée à la propagande et à la communication politique, les socialistes sont de bons guides pour tenter de cerner les évolutions dans le discours politique. On constate que la communication politique impose une simplification et une uniformisation du discours qui visent à la rapidité et à l'efficacité mais que cohabitent dans le champ politique différentes formes de discours. Dans cet espace mouvant, l'éloquence évolue au gré des mutations techniques, et toujours en fonction des goûts et des attentes des acteurs et des spectateurs.

Jean-Noël JEANNENEY, *Conclusion. La nostalgie est toujours ce qu'elle était*, p. 303-309.

Les débats parlementaires et leur évolution sont un des lieux où s'exprime la grandeur. Ils favorisent une certaine nostalgie tant s'y perçoit la force de l'idéal politique passé. À leur lecture, le chercheur retrouve les accents déformés d'une histoire qui tait les faiblesses des hommes pour mieux montrer leur valeur.